



Notre objectif,
VOTRE REUSSITE !!!

CHAMBERY

248-250 rue Nicolas Parent

☎ 04 79 62 08 73

n° agrément E19 073 0005 0

✉ autocoledesalpes@gmail.com

automotocoledesalpes.fr

SAINT ALBAN LEYSSE

394 rue de la Perrodière

☎ 04 79 85 09 54

n° agrément E19 073 0006 0

FORMATION «PASSERELLE» PERMIS A2 → PERMIS A

PERMANENCES BUREAU CHAMBERY		PERMANENCES BUREAU ST ALBAN LEYSSE	
Lundi	⇒ 10 h - 12 h 14 h - 18 h	Mardi, Mercredi	⇒ 18 h - 19 h
Mardi	⇒ 10 h - 12 h 14 h - 18 h	<i>FERMETURE AGENCE LE lundi</i>	
Mercredi, Vendredi	⇒ 10 h - 12 h 17 h - 19 h	Jeudi, Vendredi	⇒ 18 h - 19 h
Jeudi, Samedi	⇒ 10 h - 12 h	Samedi	⇒ 11 h - 12 h

DOCUMENTS ORIGINAUX A FOURNIR :

- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Permis
- ✓ Justificatif de domicile de MOINS de 6 mois à vos nom et prénom
- ✓ **Si pas de justificatif à votre nom** : fournir justificatif de l'hébergeant + attestation d'hébergement datée et signée + Carte d'identité recto verso de l'hébergeant
- ✓ Planche Ephoto avec signature numérique

FORMATION DE 7 HEURES RÉALISABLE APRÈS 2 ANS DE PERMIS A2

300,00 €
Paiement comptant à l'inscription.
(Chèque ou espèces)